



STRATÉGIE

Signature du contrat stratégique de la filière ferroviaire le 9 avril 2019

La ministre chargée des Transports, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, le président et le vice-président du Comité stratégique de filière (CSF) ferroviaire ont signé le contrat de filière ferroviaire le 9 avril 2019, en présence de Régions de France et des organisations syndicales.

Mis en ligne le 12 avril 2019

13 actions prioritaires autour de 5 axes

- > Recherche, innovation et développement
 - Modélisation et prévision ferroviaire
 - Centre d'essai ferroviaire - Projet CEPCIE
 - Train autonome
 - Train à hydrogène
 - Train à batteries
- > Numérique
 - Industrialisation et déploiement d'une plateforme numérique pour la « supply chain » (FerConnect)
 - Codification des pièces et équipements commune à la filière
 - Gestion numérique des flux documentaires
- > Mise à niveau et la capacité d'internationalisation du tissu des PME
 - Projet CARE d'amélioration de la performance industrielle des PME
 - Elaboration d'une stratégie internationale de filière
 - Implication des clusters dans l'accompagnement des PME sur les marchés extérieurs.
- > Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
 - Elaboration d'un plan d'action sur les emplois et les compétences.
- > Modernisation du réseau ferroviaire national et sa performance économique
 - Etablissement d'une feuille de route sur la modernisation du réseau, faisant appel aux compétences des entreprises de la filière.

Les chiffres clés du secteur

- > 1 300 entreprises,
- > 90% de PME,
- > Chiffre d'affaires de 3,8 Mds€, dont 26 % à l'export
- > 29 000 salariés en ETP.

LES PÔLES DE  COMPÉTITIVITÉ
MOTEURS DE CROISSANCE ET D'EMPLOI

@ CONTACTS

